



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES CAMPING PARADIS

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions générales définissent les obligations respectives de la société membre du réseau « CAMPING PARADIS » Camping Le Tastesoule, société SAS LE TASTESOULE immatriculée au RCS à Bordeaux, présentée par son directeur général Jean-Jacques GRENIER (ci-après le « Camping ») et du client (ci-après désigné le(s) « Client(s) ») dans le cadre de la vente de séjour(s) par le Camping sur le site Internet www.campingletastesoule.fr (ci-après désigné le « Site internet ») ou tout autre support de commercialisation mis à disposition des Clients. Les présentes conditions générales de ventes (ci-après désignées les « CGV ») ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la location d'emplacements de camping (ci-après désigné(s) « Emplacement(s) ») et/ou d'hébergements locatifs (ci-après désigné(s) « Hébergement(s) ») au sein du Camping.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

En réservant un Emplacement et/ou un Hébergement au sein du Camping, le Client reconnaît avoir pris pleinement connaissance et accepté définitivement et sans réserve les CGV.

Pour une réservation par Internet, cette acceptation est formalisée par l'action de cocher la case liée à la mention suivante : « *Je reconnais avoir pris connaissance des Conditions Générales de vente* ». Cette modalité d'acceptation aura la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client.

Lors d'une réservation par un autre canal (téléphone ou sur place), le Client reconnaît avoir reçu le lien internet permettant l'accès aux CGV avec ses documents de réservation et les avoir acceptées, étant rappelé qu'elles sont toujours accessibles et téléchargeables à partir du Site Internet.

Le Client s'engage à consulter le règlement intérieur du Camping (ci-après désigné le « Règlement Intérieur ») et à s'y conformer.

ARTICLE 3 : RESERVATION

• Conditions de réservation

La réservation ne peut être validée que par une personne majeure disposant de la capacité juridique.

Le Client s'engage à réserver un séjour en son nom personnel et pour son compte et à occuper l'Hébergement ou l'Emplacement de camping sélectionné pendant la durée du séjour.

Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

• Modalités de réservation

Les modalités de réservation sont les suivantes :

- Sur place au Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac
- Par téléphone au 05 56 09 54

Le Client peut poser une option sur un Hébergement ou un Emplacement par téléphone en contactant le numéro suivant : 05 56 09 54 50.

Lorsque cette option est posée, le Camping transmet sous format PDF au Client les CGV et le devis d'option afin d'obtenir son accord.

Cette option n'est valable que pendant une durée de 7 jours à compter de la réception du devis d'option par le Client, à l'issue de laquelle l'option sera supprimée par le Camping.

Si le Client confirme son option et procède au règlement de l'Acompte demandé par le Camping dans le délai imparti suivant les modes de paiement visés à l'article 6 des CGV, l'option devient une réservation sous réserve pour le Client de recevoir le courrier électronique de confirmation par le Camping à l'adresse de courrier électronique qu'il aura indiquée.

- Sur le Site Internet du Camping

Le Client peut effectuer une réservation sur le Site Internet et créer un compte. Le Client sélectionne l'Hébergement ou l'Emplacement en fonction des disponibilités proposées par le Camping.

En cas de réservation effectuée par Internet, la réservation effectuée n'a de valeur contractuelle qu'à compter du règlement effectif de l'Acompte et qu'à réception d'une confirmation de réservation écrite, par courriel, récapitulant toutes les informations relatives au séjour.

Dans le cas où le solde de l'Hébergement n'est pas réglé dans le délai de trente (30) jours avant l'arrivée du Client, le séjour est considéré comme annulé et les conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

• Paiement de la réservation

Toute demande de réservation ferme émanant du Client se décompose comme suit :

Emplacement de camping :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative) ;
- Solde du séjour au plus tard le jour de l'arrivée. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

Hébergement locatif :

- Acompte de 30% du montant du séjour + frais de dossiers + assurance annulation (facultative) ;
- Solde du séjour au plus tard 30 jours avant votre arrivée. Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

La réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception par le Client, d'une confirmation de réservation émise par le Camping par courriel, récapitulant toutes les informations relatives au séjour.

Dans le cas où le solde n'est pas réglé dans les délais indiqués, celui-ci est considéré comme annulé et nos conditions d'annulation décrites ci-après s'appliquent.

• Participants au séjour

- Réservation de groupe

Tout participant au séjour quel que soit son âge est considéré comme pour une personne occupante au titre des règles de capacité ce y compris les bébés et jeunes enfants.

- Clientèle – Mineurs

Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés de leurs tuteurs légaux pendant toute la durée de leur séjour ne sont pas acceptés dans les Campings.

- Capacité maximum

Par mesure de sécurité et de garantie, il est impératif de respecter la capacité maximale autorisée pour chaque Hébergement ou Emplacement réservé.

Si, à votre arrivée, il est constaté que le nombre d'occupants dépasse la capacité maximale définie pour l'Hébergement ou l'Emplacement réservé, le Camping se réserve le droit de refuser l'accès à celui-ci, sans possibilité de remboursement pour le séjour réservé.

ARTICLE 4 : ABSENCE DE DROIT DE RÉTRACTION

Conformément à l'article L.221-28 du code de la consommation, le Camping informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

ARTICLE 5 : PRESTATION

• Emplacement

Il s'agit d'un Emplacement nu visant à accueillir la tente du Client, ou sa caravane ou son camping-car.

Le prix du séjour du Client est calculé à partir d'un forfait de base 1 à 2 personnes et au-delà fixé en considération du nombre de participant (ci-après désigné le « Tarif »).

La capacité maximale d'accueil est de 6 personnes.

Le Tarif comprend la location de l'Emplacement sur lequel le Client pourra installer au choix mais non cumulativement :

- une tente + un véhicule,
OU
- une caravane + un véhicule,
OU
- un camping-car.

Le Tarif comprend également l'accès aux infrastructures d'accueil, aux animations et sanitaires et, selon le forfait choisi, un branchement au réseau électrique, voire d'autres options. Les frais annexes (personne supplémentaire, véhicule supplémentaire, animaux domestiques...) ne sont pas compris dans le Tarif et s'ajouteront à ce dernier.

- **Hébergement**
Les Hébergements locatifs sont équipés.
Le forfait de base est de 2 à 8 personnes (bébé inclus) selon le type d'Hébergement.
Le Camping se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'Hébergement loué.

ARTICLE 6 : TARIFS, TAXE DE SEJOUR & ECO-PARTICIPATION

- **Tarifs**
Le prix applicable sera fixé selon le tarif en vigueur au moment de la réservation.
Les prix indiqués sont exprimés en euros [€] et toutes taxes comprises [TTC] et ne comprennent pas la taxe de séjour, les taxes locales et suppléments éventuels. Tout changement ou modification du taux ainsi que toute évolution des taxes applicables au séjour, à la date de facturation pourront être répercutés sur le prix du séjour. Le Camping se réserve le droit d'ajuster ses tarifs dans le cas d'un changement du taux des taxes ou de celui de la TVA (10%).
Quelle que soit la formule adoptée (Emplacement ou Hébergement), des frais supplémentaires pourront être facturés pour les personnes supplémentaires, les véhicules supplémentaires, les tentes supplémentaires, les animaux, les visiteurs.
- **Application de la tarification dynamique**
La Société applique la tarification dynamique [ajustement des prix en fonction de la variation de la demande]. De ce fait, les tarifs sont susceptibles d'évoluer à la hausse comme à la baisse. Ainsi, il est possible que pour un même séjour, les Clients aient payé des prix différents.
Les Clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qui leur est applicable et le prix promotionnel ou le prix inférieur dont un autre client a pu bénéficier au titre de la tarification dynamique.
- **Taxe de séjour & éco-participation**
Une taxe de séjour collectée pour la Commune de Vensac est à régler 30 jours avant l'arrivée du Client, à la nuitée et par personne de plus de 18 ans (0,81€).
Une éco-participation est à régler 30 jours avant l'arrivée du Client, à la nuitée et à la personne. Le Camping est soumis à des taxes de prélèvement de ressources naturelles (eaux propres) et de retraitement des déchets (eaux usées, ordures ménagères, ...). Il s'agit donc d'une répercussion budgétaire à valeur de compensation et de sensibilisation (0,45 €/pers >5 ans /nuit).
- **Frais de réservation**
Les frais de dossier s'élèvent à 20 euros pour un Hébergement et 10 euros pour un Emplacement.

ARTICLE 7 : PAIEMENT

- **Acompte et délais**
Pour les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30 % du prix du montant des prestations réservées doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping (taxes de séjour et d'éco-participation incluses).
Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement intégral doit être effectué au moment de la réservation.
- **Non-respect des conditions de paiement**
En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des Services commandés par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.
- **Modes de paiement acceptés**
Au titre de l'acompte comme au titre du solde, les modes de paiement disponibles sont les suivants :
 - carte bancaire (*Carte Bleue, VISA, ou Mastercard*) en ligne sur le Site Internet (*paiement sécurisé*)
Les informations liées à la carte bancaire du Client, sont entièrement protégées et cryptées SSL, via la plateforme de paiement sécurisé Paybox. La Société ne pourra en aucune manière disposer du numéro de la carte du Client, sauf pour obtenir le paiement de la commande.
 - virement bancaire national ou international à SAS LE TASTESOULE – IBAN FR76 1330 6000 3023 1104 3505 346 – BIC AGRIFRPP833 ;
 - chèque bancaire à l'ordre de Camping Le Tastesoule et à envoyer à l'adresse suivante : Camping Le Tastesoule, 2 Route des Grigots 33590 Vensac ;
 - chèque postal français à l'ordre de Camping Le Tastesoule et à envoyer à l'adresse suivante : Camping Le Tastesoule, 2 Route des Grigots 33590 Vensac ;
 - chèque vacances connect ou chèque vacances papiers.Si ce mode de paiement est utilisé, les Chèques-Vacances papiers devront être dûment remplis et envoyés au Camping, par lettre recommandée avec accusé de réception et en faisant un envoi en « valeur déclarée » à l'adresse suivante : Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac. Les chèques vacances devront impérativement être remis avec leurs talons d'origine, tous détachés du chéquier et non agrafés ou fixés sur un quelconque support, scotchés sur quelconque support. Le champ « Nom du titulaire » devra obligatoirement être rempli.
Dans le cas contraire, le Camping décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol durant l'acheminement du règlement du Client.

Dans le cadre d'un paiement en quatre (4) fois avec frais, par le biais de FLOA BANK, les Conditions Générales de Vente de cette dernière s'appliquent : <https://www.floabank.fr/conditions-generales-paiement-plusieurs-fois>

ARTICLE 8 : ANNULATION ET MODIFICATIONS

- **Modification ou annulation par le Client**
Il est rappelé que le Client ne bénéficie pas du droit de rétractation conformément à l'article L221-28-12 du Code de la consommation.
Toute demande de modification ou d'annulation du séjour devra parvenir au Camping par courriel à l'adresse reservationtastesoule@gmail.com ou par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse suivante : Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac.
Le Client peut demander la modification de son séjour dans le même camping (dates, type d'hébergement). Sous réserve qu'elle soit possible, des frais de dossier seront appliqués à hauteur de 20.00€.
Sans préjudice du fait que le paiement intégral du solde est dû un mois (1) avant l'arrivée, toute modification à la demande du Client est possible et peut entraîner des frais de modification.
Toute demande de modifications doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du Client et reste sous réserve de disponibilité et d'acceptation par le Camping. Dans le cas où le Client souhaite prolonger son séjour, le tarif en vigueur sera appliqué et le solde sera dû avant le départ. Tout changement du fait du Client, d'une gamme supérieure à une gamme inférieure, ne donnera lieu à aucun remboursement.
Toute demande du Client de diminution de la durée de son séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour.
L'annulation ou la modification du séjour entraînera la perception au minimum des frais suivants par le Camping :

Au-delà de 30 jours avant le début du séjour	30% du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite)
De 30 jours à moins de 30 jours avant le début du séjour	100% du prix du séjour + les frais de dossier + les frais d'assurance (si souscrite)

- **Modification ou annulation par le Camping**
En cas d'annulation du séjour du Client par le Camping pour une cause ne relevant pas de la force majeure, selon la définition résultant de la jurisprudence établie, le Camping en avertira le Client dans les meilleurs délais, par courriel.
Le Camping fera ses meilleurs efforts pour proposer au Client une solution de remplacement.
A défaut de solution de remplacement agréée par le Client, les sommes versées seront intégralement remboursées dans un délai de 72h.

ARTICLE 9 : ASSURANCE ANNULATION

Pour votre sérénité, notre camping propose une assurance annulation qui vous permet de bénéficier d'un remboursement à hauteur de 70 % des sommes versées en cas d'annulation, même sans justificatif.
En l'absence de souscription à cette assurance, aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping.

ARTICLE 8 : SEJOUR

• Arrivée

- Emplacements : les arrivées se font à partir de 15h30 ;
- Hébergements : le Client sera-il sera accueilli à partir de 15h30 le jour d'arrivée. A la remise des clefs de l'Hébergement, un dépôt de garantie sera demandé au Client.

• Départ

Au jour du départ indiqué sur le contrat du Client, l'Hébergement doit être libéré avant 10 heures du matin et l'Emplacement avant 14 heures.

Pour tout départ retardé, le Camping se réserve le droit de facturer une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

• Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, abrégé (arrivée tardive, départ anticipé), ou en cas de non-présentation sur le camping du fait du Client ne donnera lieu à aucun remboursement de ladite prestation.

• Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie dont le montant est défini dans les conditions disponibles sur le Site Internet sera demandé au Client le jour de son arrivée au Camping. Ce dernier lui sera restitué en fin de séjour et/ou au plus tard sous huitaine par courrier à compter de son départ, sous réserve de restitution de l'Hébergement / Emplacement en bon état et propre.

Le Camping se réserve le droit d'en conserver une partie ou la totalité en cas de détérioration de l'Hébergement, de l'Emplacement et/ou de son contenu et/ou du matériel sur le camping.

Le Camping se réserve aussi le droit de déduire du dépôt de garantie la somme correspondant au matériel manquant et/ ou des frais de ménage si celui-ci n'a pas été correctement effectué lors du départ.

- L'hébergement / Emplacement : Il est impératif que les Hébergements et les Emplacements loués soient restitués dans leur état initial. En cas de constatation de dommages (bris, manquements, détériorations), le Camping informera préalablement le Client, puis se réservera le droit de procéder au prélèvement des montants nécessaires pour rétablir l'état de la location / emplacement.
- Nettoyage/Nettoyage Final : Au moment de son départ, l'Hébergement et/ ou l'Emplacement doit être laissé dans un état de propreté approprié (sol nettoyé, vaisselle lavée, couvertures rangées, poubelles vidées, placards propres, cuisines et salles de bain/WC nettoyés). Si le Client remarque des anomalies à son arrivée, il doit en informer par écrit le Camping dans les 24 heures, afin qu'il puisse prendre des mesures immédiates pour résoudre cette difficulté. Sans cette notification, il ne pourra être donné de suite favorable à sa réclamation. En cas de non-respect de l'obligation de restituer l'Hébergement et/ ou l'Emplacement en bon état de propreté à la fin de son séjour, le Camping se réserve le droit de facturer le Client des frais de nettoyage *d'une valeur minimale de 120€ TTC* et de les déduire de son dépôt de garantie.
- Prestation de ménage : Le Client a la possibilité d'opter pour un service de nettoyage de fin de séjour qui lui sera facturé spécifiquement. Le coût de ce service dépendra de la catégorie de son Hébergement. Le choix de cette option de nettoyage ne le dispense pas de l'obligation de maintenir un niveau minimum de propreté dans l'Hébergement en jetant tout détritus, vidant les poubelles, en lavant la vaisselle, en repliant les couvertures en signe de respect envers les équipes d'entretien du Camping.
- Autres types de dépôt de garantie : un dépôt de garantie pourra être requis pour la location de vélos, la mise à disposition de badges pour l'utilisation de la barrière, ou toute autre prestation particulière.

• Responsabilité

Conformément à la législation en vigueur (article 1952 du code civil), la vente de séjours touristiques n'entre pas dans le cadre de la responsabilité des hôteliers.

En conséquence, la responsabilité du Camping ne saurait être engagée en cas de perte, oubli, de vol ou de dégradation d'effets personnels notamment dans l'Hébergement, sur l'Emplacement, les locaux communs et parkings attenants.

Le Client est responsable de la sécurité de son Hébergement / Emplacement pendant son séjour et il lui appartient de s'assurer en conséquence. Certaines précautions peuvent éviter au Client un éventuel désagrément, notamment : fermeture des portes, baies vitrées, fenêtres avant de quitter les lieux.

Le Client doit obligatoirement être titulaire d'une assurance responsabilité civile couvrant ses biens personnels, ainsi que les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, au matériel ou aux installations du Camping, y compris à l'hébergement loué. Cette assurance doit permettre de garantir la réparation des éventuels préjudices ou dégradations constatées pendant son séjour.

Le Client doit être en mesure de fournir à tout moment, sur simple demande du Camping, une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité. À défaut, le Camping se réserve le droit de refuser l'accès ou de mettre fin au séjour sans dédommagement.

• Indisponibilités de certains services

Les services et installations proposés (piscine, restaurant, activités, animations, etc.) sont susceptibles de ne pas être disponibles toute l'année, notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou de ne pas fonctionner à toutes les saisons de l'année. Ils peuvent donc être momentanément indisponibles pendant tout ou partie du séjour du Client.

Toute difficulté relative à ses services pour une raison indépendante de la volonté du Camping ne donnera lieu ni à remboursement ni à réduction du prix du séjour.

Le Camping fera ses meilleurs efforts pour informer le Client des travaux ou aménagements entrepris lors de son séjour.

• Résiliation du contrat de réservation en cas de violation de la part du Client

Le contrat de réservation sera automatiquement résilié au tort du Client dans l'une des situations suivantes :

- Si le Client ne se présente pas au camping dans les 24 heures suivant le début du séjour, sans justification ni notification de son arrivée. Le Camping considérera alors qu'il a renoncé à son hébergement après le délai de 24 heures. Le montant total qu'il aura versé sera retenu, le cas échéant, et aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de répétition d'infractions, c'est-à-dire si le Client ou ses accompagnants enfreignent les règles après avoir reçu un avertissement par courriel l'enjoignant de se conformer au Règlement Intérieur, le Camping se réserve le droit de résilier le contrat de séjour avec effet immédiat. En pareil cas, le Client sera tenu de quitter son Hébergement et/ou son Emplacement dans les trois heures suivant la résiliation de son contrat, qui sera notifiée par courriel. Aucun remboursement de la part du Camping ne sera effectué.

ARTICLE 9 : RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le Client s'engage à prendre connaissance du Règlement Intérieur du Camping avant son arrivée. Il reconnaît que ce Règlement Intérieur régira son séjour en complément des CGV.

Ce Règlement Intérieur est affiché à l'entrée de l'établissement et à l'accueil.

Durant le séjour, le Client s'engage à respecter le Règlement Intérieur et à le faire respecter aux personnes résidant avec lui et ou ses visiteurs, qui sont sous sa responsabilité.

En cas de non-respect du Règlement Intérieur, le Camping aura autorité pour le faire respecter et adopter si besoin, toutes les sanctions nécessaires, ce jusqu'à l'exclusion du Client du camping sans remboursement du prix du séjour.

ARTICLE 10 : VISITEURS

Les visiteurs sont admis dans l'enceinte du Camping après s'être présentés à la réception du camping et avoir réglé la redevance visiteur.

Les visiteurs auront accès aux infrastructures du camping.

ARTICLE 11 : ANIMAUX

Chiens autorisés sur demande uniquement. Maximum 1 chien (même de petite taille)

"Les chiens de moins de 20kg sont acceptés sur demande à la réservation et sous réserve de transmettre la copie du carnet avec mention de la race, du poids, du numéro d'identification ainsi que du vaccin antirabique à jour et moyennant le paiement du supplément à la réservation.

Le site n'accepte pas les espèces classées comme dangereuses ou de défense dans le cadre de la loi relative aux chiens dangereux telles que : Pit Bull Terrier, Tosa japonais, Dogue Argentin, Fila Brasileiro, Staffordshire Bull Terrier, American Staffordshire Terrier, Rottweiler, toute espèce de chien Mastiff ou Tosa, ou toute autre espèce assimilable à ces races, qu'elles soient inscrites ou non au LOF."

Le camping se réserve le droit de refuser les races qu'il juge à risques pour la clientèle ou qui ne remplissent pas les conditions demandées.

Les chiens doivent être tenus en laisse en permanence et ne jamais être laissés seuls sur les emplacements ou dans les hébergements.

Ils sont interdits aux abords des piscines, dans les commerces alimentaires et dans les bâtiments."

ARTICLE 12 : AUTORISATION DE REPRODUIRE ET DIFFUSER L'IMAGE

Le Camping, pendant le séjour du Client, peut être amenée à prendre des photographies et/ou à réaliser des vidéos au sein du camping à des fins d'animation et/ou de communication, sur tous supports, sur lesquelles le Client et les personnes l'accompagnant sont susceptibles d'apparaître.

En acceptant les CGV, le Client est présumé autoriser le Camping à utiliser les photos et/ou vidéos sur lesquelles il apparaîtra aux fins susvisées. Il se porte fort de cette autorisation par les personnes l'accompagnant. Tout refus spécifique devra être notifié par écrit au Camping.

Le Client ou l'une des personnes l'accompagnant pourra demander à tout moment, dans un délai raisonnable, le retrait, sur laquelle il/ elle est reconnaissable en adressant une demande écrite au Camping.

ARTICLE 13 : COORDONNÉES DU CAMPING

Pour toute information ou question, le Client pourra contacter le Camping aux adresses suivantes :

E-Mail : reservationtastesoule@gmail.com

Numéro de téléphone : 05 56 09 54 50

Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac

ARTICLE 14 : RECLAMATIONS - LITIGES

Toute réclamation d'un Client relative à une difficulté pendant le séjour doit être notifiée de manière précise par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du Camping au plus tard vingt (20) jours après la fin du séjour en écrivant à l'adresse suivante : Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac ou par e-mail à l'adresse reservationtastesoule@gmail.com. Une copie de la réclamation peut être adressée par le Client au Camping.

Par ailleurs, lorsqu'une non-conformité dans l'exécution des services du contrat est constatée sur place, le Client est tenu de la signaler à la réception, dans les 24 heures, par téléphone au 05 56 09 54 50 avec confirmation écrite, par courriel à l'adresse reservationtastesoule@gmail.com ou par voie postale à l'adresse Camping Le Tastesoule 2 Route des Grigots 33590 Vensac.

Toute demande de réexamen de dossier devra faire l'objet d'un courrier écrit de la part du Client dans les 14 jours qui suivent la réponse adressée par mail ou courrier par le Camping, à défaut, le dossier sera considéré comme clos.

En cas de désaccord avec le Camping sur la prise en charge de la réclamation, et moins d'un an après que le Client ait formulé une réclamation écrite auprès du Camping, le Client aura la possibilité de recourir aux services de médiation CMAP, proposé par le Camping.

Le Client pourra adresser à Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP), 39 Av Franklin Delano Roosevelt 75008 Paris – Tel : 01 44 95 11 40 – <https://www.cmap.fr/> – cmap@cmap.fr sa demande de médiation par voie électronique : cmap@cmap.fr.

La médiation est gratuite, à l'exception des frais d'avocat, d'expert ou de toute autre personne que le Client choisira de faire participer à la médiation.

La Commission européenne a en outre mis en place une plateforme de résolution des litiges destinée à recueillir les éventuelles réclamations de consommateurs faisant suite à un achat en ligne afin de les transmettre ensuite aux médiateurs nationaux compétents.

Cette plateforme est accessible sur le lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

ARTICLE 15 : LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les CGV sont régies par la loi française.

Les CGV ont été rédigées en langue française puis éventuellement traduites dans différentes versions linguistiques.

Pour leur interprétation en cas de litige, seul le texte en langue française fait foi, les versions traduites étant produites à titre informatif.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des CGV serait déclarée nulle et non avenue cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses qui demeureront pleinement applicables.

Tout litige ou toute contestation auxquels elles pourraient donner lieu, tant pour leur validité, que pour leur interprétation, leur exécution ou leur résiliation, sera porté par la partie la plus diligente devant les juridictions françaises quel que soit le pays d'origine du Client, sauf dispositions d'ordre public.

ARTICLE 16 : DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Les traitements de données à caractère personnel que le Camping met en œuvre pour les besoins de la réservation sont encadrés par la Charte de protection des données personnelles disponible sur le Site internet.

Le Client peut en demander une version électronique par courriel à reservationtastesoule@gmail.com.